

RUSSE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

EXPLICATION DE TEXTE

Olivier AZAM, Hélène HENRY-SAFIER

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés :

Modalités de tirage du sujet : tirage d'un ticket comportant deux sujets au choix. Le candidat indique immédiatement son choix.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Tous les candidats interrogés à l'oral avaient choisi cette année l'épreuve commune d'explication d'un texte hors programme. Comme toujours, le jury a proposé à chacun d'eux un ticket contenant un texte de prose et un poème. Les quatre candidats ont choisi des textes différents.

Le premier a expliqué le poème *Toska* de Vjazemskij, daté de 1831. Le jury a eu l'heureuse surprise d'entendre un commentaire remarquable, témoignant à la fois d'une grande finesse d'analyse et d'une parfaite maîtrise de la technique de l'explication de texte : les principaux thèmes du poème ont été relevés et étudiés, son rythme, ses images et le jeu complexe des sonorités ont été analysés avec pertinence, le texte étant chaque fois abondamment cité et à bon escient, le tout dans un russe presque irréprochable où l'on ne relevait que quelques fautes inattendues, peut-être dues à l'émotion — un génitif pluriel **oblak*, le verbe *bođrstvuet* accentué sur la pénultième malgré une analyse parfaitement juste du mètre — ou des erreurs tout à fait pardonnables (le nom du poète Vjazemskij accentué sur la deuxième syllabe, par exemple). Ces brouilles, les seules qu'il ait été nécessaire de relever, ne font que souligner l'excellence de la prestation.

Le second texte analysé fut moins bien traité. Il s'agissait de l'un des plus célèbres passages de *Guerre et paix* (III, 2, XXX) : Pierre sur le champ de bataille de Borodino au moment où commence le combat. Le candidat a sans doute été embarrassé par le caractère descriptif de ce texte de prose. Un passage narratif lui aurait probablement semblé plus facile à analyser ; mais le style de Tolstoï dans cet extrait, l'étonnante vision de ce combat sans combattants, de ces canons qui semblent chanter des « pouf-pouf » et des « boum-boum » inoffensifs, la bataille vue entièrement à travers les yeux naïfs et malades de Pierre, tout cela donnait une riche matière pour le commentaire, insuffisamment exploitée par un candidat dont le russe, correct sans plus, agaçait parfois à cause de nombreuses fautes d'accent (**svezho*, **prikazav*, **vojska* (au pluriel), *luči*, etc.). Il est certain que le contraste avec le candidat précédent ne jouait pas à son avantage, mais le jury en a tenu compte. Le fil directeur retenu pour le commentaire était que la bataille était décrite comme un « tableau », un « spectacle » auquel assiste Pierre. Le candidat a particulièrement insisté sur le caractère esthétique de la description. Le jury a accepté ces choix, mais il a été déçu par le manque de références directes au texte. Toutefois, lorsque ce dernier était cité, il l'était avec pertinence.

Le troisième commentaire portait sur un poème très connu de Fet, *Na zare ty ee ne budi*. Naturellement, le jury n'attendait pas des connaissances particulières sur Fet théoricien de l'art pour l'art, et une analyse scrupuleuse du poème proposé collant au texte suffisait à garantir une bonne note. Malheureusement, l'explication commença par une mauvaise analyse du rythme : les vers étaient constitués de trois anapestes malencontreusement confondus avec des iambes, ce qui a pu entraîner quelques erreurs lors de la lecture à haute voix. Même si la plupart des poèmes proposés chaque année sont écrits dans un mètre régulier, il faut rester attentif et ne pas croire qu'ils sont tous constitués d'iambes ou de trochées ! Le commentaire proposé insistait lourdement sur le « romantisme » supposé du poète. Celui-ci décrivait l'« image romantique » de la « vierge dormante » (*spjashchaja deva*) et son œuvre témoignait « d'un grand amour romantique », une signification que le poème n'avait assurément pas pour son auteur. Le commentaire accordait une certaine importance à la description du cadre, notamment à la lune, et relevait parfois des éléments pertinents, tels que la *kol'cevaja struktura* du poème, mais il restait très souvent superficiel et il a été en partie relevé par un bon niveau de russe, ce qui a permis d'attribuer une note un peu au-dessus de la moyenne.

Le quatrième texte était un autre morceau de prose, extrait du *Rasskaz o semi povešennyx* de L. Andreev. Le narrateur y raconte le changement radical qui se produit en Vasilij Kashirin, terroriste condamné à mort, après son arrestation. Lorsqu'il était encore en liberté et qu'il pouvait mourir à tout moment en faisant sauter les explosifs qu'il portait sur lui, Vasilij ne craignait pas la mort. Il était maître de son destin. Mais il a suffi qu'il fût arrêté et condamné pour que sa vision des choses fût entièrement bouleversée : désormais la mort était subie, lui-même perdait ce qui faisait de lui un être humain — la liberté — et il devenait moins qu'une chose, moins qu'un jouet. Comme dans un mauvais rêve, il lui semblait qu'il devenait la chose d'un monde déshumanisé, de machines, d'automates qui disposaient de lui comme d'un objet. Le texte était très riche, sa langue, notamment, méritait une attention particulière (l'abondance des phrases à sujet zéro, soulignant la déshumanisation, les accumulations de verbes, de noms d'objets méritaient d'être commentées). Malheureusement, le candidat est presque entièrement passé à côté du texte : n'ayant pas compris qu'on avait affaire à un ancien terroriste, à ce que l'on appellerait aujourd'hui un kamikaze, il ne put expliquer la transformation de sa vision de la mort. Le candidat n'avait pas non plus relevé l'expression *on deržal (svoju smert') v sobstvennyx rukax*, ni compris la signification du mot *volja*, interprété comme « volonté ». Sans doute le très faible niveau du russe du candidat explique-t-il ses erreurs d'interprétation, et les questions du jury, auxquelles il n'a pas apporté de réponse, n'ont pas suffi à le remettre sur la voie.

Le jury tire donc cette année un bilan contrasté de l'épreuve hors programme. Il est regrettable que le premier candidat interrogé ait été si exceptionnel : il a placé la barre extrêmement haut, et la qualité de sa prestation ne pouvait que souligner les imperfections de celles de ses concurrents. Mais, hélas, le jury ne peut rien contre le hasard des ordres de passage.